

**COMMUNAUTE DE COMMUNES Meurthe Mortagne Moselle**  
**Compte Rendu du Conseil Communautaire**  
**18 JANVIER 2017 - BAYON**

**Département**  
Meurthe et Moselle  
**Arrondissement**  
Lunéville

L'an deux mille dix sept, le dix huit janvier, à vingt heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Meurthe, Mortagne, Moselle, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement à BAYON, sous la présidence de Monsieur Jacques BAUDOIN, président par intérim.

Membres titulaires : 61

Etaient réunis : 59

Nombre de votants : 61

**Présents :** Jean-Louis ROUMIER (Barbonville), Jacques BAUDOIN, Martine BONNE, Didier PERRIN, Daniel WELTZHEIMER (Bayon), Alain COLLET, Nadine GALLOIS, Evelyne SASSETTI, Nadia DORE, Anne-Marie FARRUDJA, Jacques BOURGUIGNON, Paul BINDA, Francis LARDIN, Catherine MANGEOT (Blainville sur l'Eau), Gérard EURIAT (Borville), Maurice HERIAT (Bremoncourt), Guy SERVANT (Charmois), Daniel JUSNEL (Clayeures), Michel DIETSCH (Crevechamps), Christophe SONREL, Brigitte JAY-BEGIN, Olivier VILLAUME, Sylvie CHERY-GAUDRON, Bruno DUJARDIN, Patricia SAINT-DIZIER, Hervé PYTHON, François CITE (Damelevières), Marie-Christine ALBRECHT (Domptail en l'Air), Philippe GILLES (Einvaux / Suppléant), Denis FERRY (Essey la Côte), Jean-Charles CUNY (Froville), Noel MARQUIS, Daniel GERARDIN, Serge ROUSSEL (Gerbéviller), Francis ROCH (Giriviller), Jacky LENTRETIEN (Haigneville), Christian BOUCAUD (Haussonville), Jean-Marie GASSMANN (Landécourt), Roland TREVILLOT (Lorey), Pascal DIDIER (Loromontzey), Rémi VUILLAUME (Mattexey), Thierry MERCIER (Méhoncourt), Jonathan KURKIENCY, Bernadette LE GOFF, Jean-Pierre EDELMANN (Mont sur Meurthe), Gérard GEOFFROY (Moriviller), Alain BALLY (Remenoville), Linda KWIECIEN (Romain), Jean-Pierre JAQUAT (Rozelieures), Mathieu CEKOVIC (Saint Boingt), Christophe MERCIER (Saint Germain), Yves BERGE (Saint Mard), André VIGNERON (Saint Remy aux Bois), Pascale MALGLAIVE (Seranville), Evelyne MATHIS (Velle sur Moselle), Dominique WEDERHAKE (Vennezey), Philippe DANIEL (Vigneulles), Hervé POIROT (Villacourt), Yves THIEBAUT (Virecourt),

**Absents excusés :** Isabelle GUERIN (Einvaux), Ghislain DEMONET (pouvoir à Mme Evelyne SASSETTI), Olivier MARTET (pouvoir à M. Francis LARDIN),

## ORDRE DU JOUR

1. Election du secrétaire de séance
2. Administration Générale – Election du Président
3. Administration Générale – Création des postes de Vice-présidents
4. Administration Générale – Election des Vice-présidents
5. Administration Générale – Composition du Bureau Communautaire
6. Administration Générale – Election des membres du Bureau Communautaire

### DELIBERATION n° 001/2017 -FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES Désignation d'un secrétaire de Séance

Monsieur BAUDOIN Jacques procède à l'appel de l'assemblée avant de laisser la présidence du Conseil Communautaire au doyen d'âge de celle-ci. Monsieur TREVILLOT Roland prend donc la présidence du Conseil et propose de désigner Monsieur BINDA Paul comme secrétaire de séance.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire désigne Monsieur Paul BINDA pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

### DELIBERATION n° 002/2017 - ELECTION EXECUTIF Election du Président -1<sup>er</sup> tour de scrutin

Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment les articles L.5211-1 et 2 ainsi que l'article L.2121-21, le Président est élu au scrutin secret à la majorité absolue. Si aucun des candidats n'a obtenu la majorité absolue après deux tours de scrutin secret, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrage, le plus âgé est déclaré élu.

Il est proposé à l'Assemblée de procéder à l'élection du Président de la Communauté de Communes Meurthe, Mortagne, Moselle.

Le Conseil Communautaire a procédé à l'élection du Président de la Communauté de Communes Meurthe, Mortagne, Moselle. Les résultats du dépouillement du scrutin sont les suivants :

Nombre de votants : 59  
Bulletins déposés dans l'urne : 61  
Blancs et nuls : 0  
Suffrages exprimés : 61  
Seuil de majorité absolue : 31

Ont obtenus :	Monsieur Philippe DANIEL	36 voix
	Monsieur Christophe SONREL	25 voix

Monsieur Philippe DANIEL ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé Président de la Communauté de Communes Meurthe, Mortagne, Moselle et immédiatement installé.

**DELIBERATION n° 003/2017 - ELECTION EXECUTIF**  
**Création postes de Vice-Présidents**

L'article L.5211-10 du CGCT précise notamment que le nombre de Vice-Présidents est librement déterminé par l'organe délibérant sans que ce nombre puisse être supérieur à 20 % arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant, ni excéder quinze Vice-présidents. Si en application de cette dernière règle le nombre de Vice-présidents est fixé à moins de quatre, ce nombre peut toutefois être porté à quatre.

Il est proposé à l'Assemblée de créer sept postes de vice-présidents.

Le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité de créer sept postes de Vice-présidents.

**DELIBERATION n° 004/2017 - ELECTION EXECUTIF**  
**Election des sept Vice-Présidents**

A la suite de la précédente délibération, il a été décidé de créer 7 postes de vice-présidents. Aussi, il convient de procéder à l'élection des Vice-présidents.

Le Conseil Communautaire a procédé à l'élection des Vice-présidents :

**1<sup>er</sup> Vice-président – Premier tour de scrutin**

Le président du conseil fait un appel à candidature. Monsieur MERCIER Thierry et Monsieur DEMONET Ghislain, par Madame SASSETTI Evelyne, ont proposé leur candidature au conseil.

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

Nombre de votants : 59  
Bulletins déposés dans l'urne : 61  
Blancs et nuls : 3  
Suffrages exprimés : 58  
Seuil de majorité absolue : 30

A obtenu : Monsieur Thierry MERCIER            30 voix  
                 Monsieur Ghislain DEMONET        28 voix

Monsieur Thierry MERCIER ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé 1<sup>er</sup> vice-président et immédiatement installé dans ses fonctions.

**2<sup>ème</sup> Vice-président – Premier tour de scrutin**

Le président du conseil fait un appel à candidature. Monsieur GERARDIN Daniel a proposé sa candidature au conseil.

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

Nombre de votants : 59  
Bulletins déposés dans l'urne : 61  
Blancs et nuls : 14  
Suffrages exprimés : 47  
Seuil de majorité absolue : 24

A obtenu : Monsieur Daniel GERARDIN           45 voix  
                  Monsieur Bruno DUJARDIN           1 voix  
                  Monsieur Christophe SONREL       1 voix

Monsieur Daniel GERARDIN ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé 2<sup>ème</sup> vice-président et immédiatement installé dans ses fonctions.

### **3<sup>ème</sup> Vice-président – Premier tour de scrutin**

Le président du conseil fait un appel à candidature. Monsieur GASSMANN Jean-Marie et Monsieur DEMONET Ghislain, par Madame SASSETTI Evelyne, ont proposé leur candidature au conseil.

Avant que le vote ne commence, Monsieur GASSMANN Jean-Marie retira sa candidature.

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

Nombre de votants : 59  
Bulletins déposés dans l'urne : 61  
Blancs et nuls : 3  
Suffrages exprimés : 58  
Seuil de majorité absolue : 30

A obtenu : Monsieur Ghislain DEMONET           53 voix  
                  Monsieur Christophe SONREL           1 voix  
                  Monsieur Jacky LENTRETIEN           1 voix  
                  Monsieur Jean-Marie GASSMANN       2 voix  
                  Monsieur Jacques BAUDOIN           1 voix

Monsieur Ghislain DEMONET ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé 3<sup>ème</sup> vice-président et immédiatement installé dans ses fonctions.

### **4<sup>ème</sup> Vice-président – Premier tour de scrutin**

Le président du conseil fait un appel à candidature. Madame KWIECIEN Linda a proposé sa candidature au conseil.

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

Nombre de votants : 59  
Bulletins déposés dans l'urne : 61  
Blancs et nuls : 4  
Suffrages exprimés : 57  
Seuil de majorité absolue : 29

A obtenu : Madame Linda KWIECIEN           57 voix

Madame Linda KWIECIEN ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamée 4<sup>ème</sup> vice-présidente et immédiatement installée dans ses fonctions.

#### **5<sup>ème</sup> Vice-président – Premier tour de scrutin**

Le président du Conseil fait un appel à candidature. Monsieur SONREL Christophe a proposé sa candidature au conseil.

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

Nombre de votants : 59  
Bulletins déposés dans l'urne : 61  
Blancs et nuls : 7  
Suffrages exprimés : 54  
Seuil de majorité absolue : 28

Ont obtenu :	Monsieur Christophe SONREL	52 voix
	Monsieur Jacques BAUDOIN	1 voix
	Monsieur Roland TREVILLOT	1 voix

Monsieur Christophe SONREL ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé 5<sup>ème</sup> vice-président et immédiatement installé dans ses fonctions.

#### **6<sup>ème</sup> Vice-président – Premier tour de scrutin**

Le président du Conseil fait un appel à candidature. Monsieur GASSMANN Jean-Marie, Monsieur EDELMANN Jean-Pierre ainsi que Monsieur SERVANT Guy ont proposé leur candidature au conseil.

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

Nombre de votants : 59  
Bulletins déposés dans l'urne : 61  
Blancs et nuls : 4  
Suffrages exprimés : 57  
Seuil de majorité absolue : 29

Ont obtenu :	Monsieur Jean-Marie GASSMANN	40 voix
	Monsieur Jean-Pierre EDELMANN	3 voix
	Monsieur Guy SERVANT	14 voix

Monsieur Jean-Marie GASSMANN ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé 6<sup>ème</sup> vice-président et immédiatement installé dans ses fonctions.

#### **7<sup>ème</sup> Vice-président – Premier tour de scrutin**

Le président du Conseil fait un appel à candidature. Monsieur KURKIENCY Jonathan et Monsieur COLLET Alain ont proposé leur candidature au conseil.

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

Nombre de votants : 59  
Bulletins déposés dans l'urne : 61  
Blancs et nuls : 5  
Suffrages exprimés : 56

Seuil de majorité absolue : 29

Ont obtenu :	Monsieur Jonathan KURKIENCY	31 voix
	Monsieur Alain COLLET	21 voix
	Madame Marie Christine ALBRECHT	1 voix
	Madame Evelyne MATHIS	1 voix
	Monsieur Jacques BAUDOIN	1 voix
	Monsieur Jean-Pierre EDELMANN	1 voix

Monsieur Jonathan KURKIENCY ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé 7<sup>ème</sup> vice-président.

**DELIBERATION n° 005/2017 - ELECTION EXECUTIF  
Composition du Bureau Communautaire**

Conformément à l'article L.5211-10 du CGCT à savoir « le bureau de l'établissement public de coopération intercommunale est composé du Président, d'un ou plusieurs vice-présidents et, éventuellement, d'un ou de plusieurs autres membres », il est proposé à l'Assemblée de déterminer la composition du Bureau communautaire comme suit :

- Le Président,
- Les 7 Vice-présidents,
- 12 conseillers communautaires.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide que le Bureau communautaire est composé du Président, des 7 vice-présidents et de 12 conseillers communautaires.

**DELIBERATION n° 006/2017 - ELECTION EXECUTIF  
Election par liste du Bureau Communautaire**

Les articles L.5211-2 et L.2122-761 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoient que les membres du bureau sont élus au scrutin secret uninominal à trois tours à la majorité absolue.

L'article L.2121-21 du CGCT offre la possibilité de voter les membres du bureau par liste si le Conseil Communautaire donne son accord à l'unanimité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire donne son accord à l'unanimité afin que soit voté, par liste les membres du bureau communautaire.

**DELIBERATION n° 007/2017 - ELECTION EXECUTIF  
Election des membres du Bureau Communautaire**

Les articles L.5211-2 et L.2122-760 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoient que les membres du bureau sont élus au scrutin secret uninominal à trois tours, à la majorité absolue.

Conformément à la délibération n°2017-11 du 18 janvier 2017, le Bureau communautaire est composé comme suit :

- Le Président,
- 7 Vice-présidents,
- 12 Conseillers communautaires.

Il est donc proposé de procéder aux votes afin de désigner les 12 membres du Bureau communautaire.

Le Conseil Communautaire, procède à l'élection des membres du Bureau communautaire. Sont élus membres du Bureau, en plus du Président, les conseillers suivants :

1	Marie Christine ALBRECHT
2	Jacques BAUDOIN
3	Maurice HERIAT
4	Jean Pierre JAQUAT
5	Daniel JUSNEL
6	Francis LARDIN
7	Evelyne MATHIS
8	Francis ROCH
9	Guy SERVANT
10	Yves THIEBAUT
11	Rémi VUILLAUME
12	Hervé PYTHON

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur DANIEL Philippe clos la séance.

Paul BINDA  
Secrétaire de séance

Philippe DANIEL  
Président CC3M



